

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration Francofonds Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Francofonds Inc. (« la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2020, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 21 juin 2021

FRANCOFONDS INC.
État de la situation financière

Au 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Encaisse	560 984	454 777
Débiteurs et autres	12 993	6 212
Placements (note 3)	13 086 247	10 595 762
	13 660 224	11 056 751
 Passif et soldes de fonds		
Passif		
Créditeurs et frais courus	40 088	38 115
Subventions à payer	195 277	173 203
Produits reportés	11 616	-
	246 981	211 318
 Prêt du Compte d'urgence pour entreprises (note 4)	30 000	-
	276 981	211 318
 Soldes de fonds		
Fonds général non affecté	269 722	269 725
Fonds de dons affectés	-	-
Fonds de dotation (note 5)	13 113 521	10 575 708
	13 383 243	10 845 433
	13 660 224	11 056 751

Approuvé au nom du conseil d'administration :



_____ administrateur



_____ administrateur

FRANCOFONDS INC.

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	Fonds général non affecté	Fonds de dons affectés	Fonds de dotation	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons	27 528	28 247	1 752 427	1 808 202	610 652
Placements (note 3)	8 545	-	1 253 954	1 262 499	1 333 370
Subventions (note 4)	279 035	-	-	279 035	56 566
Frais de gestion					
Fonds de dotation	122 638	-	(122 638)	-	-
Autres	17 263	-	-	17 263	-
Commandites, prélèvements de fonds et autres	13 153	-	-	13 153	94 093
	468 162	28 247	2 883 743	3 380 152	2 094 681
Charges					
Subventions	252 208	28 247	347 922	628 377	365 749
Salaires et avantages sociaux	139 902	-	-	139 902	138 008
Programmation et administration	69 401	-	-	69 401	87 888
Communications et prélèvements de fonds	4 662	-	-	4 662	65 301
	466 173	28 247	347 922	842 342	656 946
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	1 989	-	2 535 821	2 537 810	1 437 735
Soldes de fonds, au début de l'exercice	269 725	-	10 575 708	10 845 433	9 407 698
Transferts interfonds	(1 992)	-	1 992	-	-
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	269 722	-	13 113 521	13 383 243	10 845 433

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dons reçus	1 797 016	601 456
Produits de placements reçus	608 776	500 374
Subventions reçues	286 223	56 566
Commandites, prélèvements de fonds et autres	24 845	94 093
Subventions versées	(606 303)	(282 729)
Charges opérationnelles versées	(207 739)	(282 864)
	1 902 818	686 896
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Placements déboursés, nets	(1 836 611)	(1 253 181)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Prêt du Compte d'urgence pour entreprises	40 000	-
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse pour l'exercice	106 207	(566 285)
Encaisse, au début de l'exercice	454 777	1 021 062
Encaisse, à la fin de l'exercice	560 984	454 777

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

1. Nature de l'organisation

Francofonds Inc. (« la Fondation ») a comme mission d'inciter la collectivité à donner généreusement, afin d'assurer, à perpétuité, un appui financier pour des initiatives qui favorisent l'épanouissement de la vie française au Manitoba.

La politique de placements de la Fondation a pour objectifs de :

- (a) Maintenir et protéger la valeur du capital à long terme.
- (b) Maximiser le rendement à long terme sur les placements tout en minimisant les risques.
- (c) S'assurer d'un fonds de roulement adéquat qui permet de rencontrer les dépenses et les engagements de l'organisation.
- (d) Maximiser la contribution de l'organisation dans la communauté franco-manitobaine.

La politique de placements est revue périodiquement par le comité des finances et audit à la lumière de la situation économique et des caractéristiques de risque des placements.

La Fondation est incorporée en vertu des lois du Manitoba par une charte sans capital-action. La Fondation est reconnue en tant que fondation publique par l'Agence du revenu du Canada et détient un numéro d'enregistrement pour dons de charité.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a. Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b. Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les produits et les charges liés aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration et les dons non affectés sont comptabilisés dans le fonds général non affecté. Les dons affectés sont comptabilisés dans le fonds de dons affectés. Les dons en perpétuité sont comptabilisés dans les fonds de dotation.

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c. Comptabilisation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement et les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général non affecté dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les produits de placements non affectés sont présentés dans le fonds général non affecté. Les produits de commandites et de prélèvements de fonds sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'évènement a lieu.

d. Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

e. Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants de produits et de charges imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

3. Placements

La Fondation détient les placements suivants au 31 décembre :

	2020	2019
	\$	\$
Certificats de dépôts	690 514	686 140
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	12 395 733	9 909 622
	13 086 247	10 595 762

Les certificats de dépôts portent des taux d'intérêt variant de 1,10 % à 2,00 % et viennent à échéance entre mars et octobre 2021. Des certificats de dépôts au montant de 377 148 \$ sont encaissables.

La Fondation, selon une entente d'affiliation, a investi une tranche de ses actifs avec The Winnipeg Foundation comme fonds gérés. La composition du portefeuille de placements est comme suit au 31 décembre :

	2020		2019	
	%	\$	%	\$
Actions américaines	19	2 355 189	19	1 882 828
Actions canadiennes	24	2 974 975	24	2 378 309
Actions étrangères	15	1 859 360	15	1 486 443
Obligations, hypothèques, encaisse et placements à court-terme	38	4 710 380	37	3 666 561
Secteur immobilier canadien	4	495 829	5	495 481
	100	12 395 733	100	9 909 622

Les produits de placements pour l'exercice se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts sur certificats de dépôts	14 054	16 431
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation		
Frais d'administration	(103 915)	(85 702)
Gains réalisés	328 897	199 164
Intérêts et dividendes	366 406	383 099
Ajustement à la juste valeur des placements	657 057	820 378
	1 262 499	1 333 370

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

4. Prêt du Compte d'urgence pour entreprises

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu un prêt de 40 000 \$ du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) pour financer les charges non reportables admissibles pendant la COVID. Le prêt ne porte pas intérêt et aucun paiement n'est prévu avant le 31 décembre 2022. Si 30 000 \$ du prêt ont été remboursés à cette date, les 10 000 \$ restants seront annulés. Si les 30 000 \$ de remboursements de prêt n'ont pas été effectués au 31 décembre 2022, le solde impayé complet sera converti en un prêt portant intérêt de 5 % à rembourser par versements mensuels sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2025. Le prêt a été présenté à sa valeur nominale puisque l'avantage du prêt sans intérêt est peu important. En conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la tranche du prêt qui sera pardonnée au montant de 10 000 \$ a été comptabilisée comme produits de l'exercice en cours et est compris dans les produits de subventions puisque la Fondation prévoit avoir la capacité de rembourser 30 000 \$ du prêt par le 31 décembre 2022.

5. Fonds de dotation

Les soldes des fonds de dotation sont comme suit au 31 décembre :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds général de dotation	1 545 517	1 448 648
Fonds Radio Saint-Boniface	461 538	442 572
Fonds de familles	2 645 551	2 478 019
Fonds communautaires	1 938 498	1 811 350
Fonds institutionnels	204 237	196 717
Fonds scolaires	744 775	717 435
Fonds entrepreneurs	108 109	103 565
Fonds d'organismes charitables	3 035 810	2 861 720
Fonds du Programme de fiducie pour le patrimoine du Manitoba	769 623	515 682
Fonds pour le renforcement des capacités des musées emblématiques	1 659 863	-
	<u>13 113 521</u>	<u>10 575 708</u>

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à des risques qui diffèrent selon le degré d'importance. L'objectif principal de la Fondation pour le processus de gestion des risques est de s'assurer que tous les risques soient bien identifiés et que son capital soit adéquat par rapport à ces risques. La Fondation suit sa politique de placements pour gérer les risques liés aux placements. Les principaux risques financiers auxquels l'organisation est exposée sont décrits ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt et de marché

La Fondation est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts qui pourraient affecter les entrées et sorties de fonds liées aux placements de certificats de dépôts à l'échéance et aux autres instruments financiers individuels réinvestis. La Fondation ne se sert pas d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix de placements. La Fondation, par l'entremise de The Winnipeg Foundation, gère le risque de marché avec un portefeuille de placements diversifié par secteurs géographiques et industriels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation gère son fonds de roulement afin de maintenir un niveau qui lui permet de remplir ses obligations en temps opportun. La majorité des placements sont liquides.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'un parti ne respecte pas ses obligations financières, causant ainsi une perte pour la Fondation. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de crédit pour la Fondation sont représentés par les placements, et les débiteurs et intérêts courus. Les placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation sont investis selon la politique de placements de The Winnipeg Foundation qui exige que les placements soient diversifiés afin de mitiger le risque de crédit. Les placements en certificats de dépôts sont investis avec la Caisse Groupe Financier dont les dépôts sont garantis par la Société d'assurance-dépôts du Manitoba.

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

7. Incertitude liée à la COVID-19

Le 13 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré la COVID-19 comme une pandémie mondiale. Cela a eu des effets néfastes au Canada et sur l'économie mondiale. Il pourrait y avoir un impact supplémentaire sur la Fondation. La Fondation a annulé certains événements de prélèvements de fonds. La Fondation a reçu un prêt CUEC au cours de l'exercice pour financer les charges opérationnelles (note 4). Les administrateurs surveillent activement l'effet sur la situation financière, la liquidité et les activités de la Fondation. Compte tenu de l'évolution quotidienne de la pandémie et les ripostes mondiales pour enrayer sa propagation, la Fondation n'est pas en mesure d'estimer entièrement les effets à ce moment.